Régularisation de l’emprise d’une partie de chemin rural à La Bachellerie

Information du public

Le conseil municipal, par délibération du 22 septembre 2026, a approuvé le projet de régularisation de l’emprise d’une partie de chemin rural à La Bachellerie.

Le dossier d’information du public prévu par l’article L161-10-2 du Code Général des Collectivités Territoriales est consultable en mairie du 19 novembre au 21 décembre 2026, aux heures d’ouverture du secrétariat (Lun Mar Mer Jeu 8 h / 12 h et 14 h / 17 h, Vend 8 h / 12 h et 14 h / 16 h 30).